



FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE

*Membre de l'Association Internationale de la Libre Pensée  
et de l'Union Internationale Humaniste et Laïque (IHEU)*

10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS –

Tél. : 01 46 34 21 50 – Fax : 01 46 34 21 84

libre.pensee@wanadoo.fr – <http://www.fnlp.fr>

## *Meeting laïque Pour l'abrogation de la loi Debré*

o o o

**Vendredi 7 décembre 2012 à 20 Heures**

**Salle de spectacle - Eugène Hénaff**

**Annexe Varlin - Bourse du Travail, 85 rue Charlot 75003 Paris**

Il y a 53 ans, le régime gaulliste votait la loi Debré qui rendait public l'enseignement catholique. Au nom du « *besoin scolaire reconnu* », la Vème République assimilait l'enseignement privé à l'Enseignement public. Renouant avec les principes réactionnaires du Régime de Vichy, instauré sous l'occupation nazie (1940/1944), l'argent public allait désormais couler à flot pour les plus grands profits de l'Eglise catholique et de ses œuvres.

### *Savez-vous que ....*

La notion de « *l'égalité des chances* », contre l'égalité en droit à l'instruction, est directement tiré du principe N°11 des **Principes de la Communauté**, en 1941, de Philippe Pétain, chef de l'Etat français mis en place avec le soutien actif d'Adolf Hitler. C'est cette invention burlesque et fumeuse (personne n'a les mêmes chances que son voisin ; par contre, en République, il doit avoir les mêmes droits) qui a permis la remise en cause croissante des devoirs de l'Etat envers les enfants de ce pays par l'obligation de fournir un enseignement public ?

En reconnaissant que l'enseignement privé catholique « *concourrait à la mission de service public* », la

**JESUS ÇA COUTE PAS CHER  
MAIS ÇA PEUT RAPPORTER GROS**



**NI DIEU  
NI MAITRE**

Vème République, par la loi Debré – mère de toutes les lois antilaïques de ce pays – a fourni l'arme essentielle pour disloquer l'Ecole publique laïque en la privant de moyens financiers essentiels.

### *Savez-vous que ...*

L'Etat verse près de 8 milliards d'euros chaque année à l'enseignement privé catholique, ce qui représente l'équivalent de 180 000 postes de fonctionnaires de l'Education nationale, charges sociales comprises ? Ces fonds publics sont prélevés sur le budget de l'Education nationale et non sur le budget global de l'Etat. C'est donc l'Enseignement public qui finance directement son concurrent : l'enseignement catholique.

A cela s'ajoute tout l'arsenal des lois antilaïques qui ont suivi la loi Debré, promulguées par tous les gouvernements successifs, qui contraignent, notamment, les communes, les départements et les régions à financer **pour un milliard d'euros supplémentaires** l'enseignement catholique.

Malgré les milliards et les milliards détournés,

l'enseignement catholique est toujours ultra-minoritaire et ne conquiert pas de « *parts de marchés significatives* » contre l'École laïque. En effet, plus de 80 % des citoyens font toujours confiance à l'Enseignement public. Imaginez, un seul instant, si toutes ces sommes détournées de leurs missions d'origine allaient au budget de l'Enseignement public dans quel état celui-ci se trouverait pour assurer sa mission d'Instruction publique. Bien des problèmes seraient réglés positivement.

### *Savez-vous que ....*

La Fédération nationale de la Libre Pensée a procédé en 2006 aux inventaires laïques et elle a révélé que chaque année, plus de 10 milliards d'euros de fonds publics sont versés à l'Église catholique et à ses œuvres, au mépris de la loi de 9 décembre 1905 qui interdit tout financement public des religions et des cultes ?

La Vème République verse autant à l'Église catholique que l'Allemagne à toutes les religions, en vertu du Concordat hitlérien et de l'impôt d'Église imposé aux citoyens.

### *C'est pourquoi, il faut abroger la loi Debré !*

La Fédération nationale de la Libre Pensée est restée fidèle au *Serment de Vincennes*, porté par près de 11 millions de pétitionnaires, qui exigeait l'abrogation de la loi Debré.

### *Fonds publics à l'École publique, fonds privés à l'école privée !*

Il faut défendre l'École laïque. C'est le combat que mène la Libre Pensée. Rejoignez-la dans son action.

## *Participez tous au meeting du 7 décembre 2012.*

Sous la présidence de Marc Blondel,

Président de la *Fédération nationale de la Libre Pensée*, prendront la parole : Gabriel Gaudy (*Union Régionale CGT-Force Ouvrière Île de France*), Quentin Dauphiné (*Tendance Émancipation, FSU*), Philippe Gugliemi (Président d'honneur de *Laïcité-Libertés*), un syndicaliste SNES (FSU), Raoul Mercier (*élu local* de la Seine-Saint-Denis), un militant de la *FERC- SUP -CGT*, David Gozlan (Secrétaire général de la *Libre Pensée*).



## Bon de commande

120 pages. format poche  
Prix de vente public : 7,5 Euros  
+ Frais de port : 1,8 euros

Nom, prénom :

Adresse :

Bon de commande à retourner à : Fédération Nationale de la Libre Pensée. 10-12 rue des Fossés Saint Jacques. 75005 Paris. / Chèques à l'ordre de : **fédération nationale de la Libre Pensée**